

*Questions orales*

les chalutiers, à Canso, qui disaient qu'il y a des quantités énormes de poissons qui sont déchargés en haute mer.

Je veux demander au ministre des Pêches ce qu'il a l'intention de faire pour investiguer cette situation potentiellement dévastatrice.

**L'hon. Bernard Valcourt (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, ce que j'ai l'intention de faire, c'est de m'assurer que l'on mette les mécanismes en place pour s'assurer que, autant en haute mer que près des côtes, l'on ne permette pas que l'on puisse jeter à la mer du poisson comme il est prétendu qu'il s'en jette. C'est pour cela que nous avons introduit le Programme des observateurs, dans le but de prévenir ces situations. Je suis disposé à travailler en collaboration avec ces pêcheurs-là afin d'assurer que ce genre de conduite ne se répète à l'avenir.

\* \* \*

[Traduction]

**LE COMITÉ DES FINANCES**

**M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville):** Monsieur le Président, en l'absence du président du Comité des finances, ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre.

Je ne suis pas certain si le leader du gouvernement à la Chambre sait que, lundi et mardi de cette semaine, beaucoup de gens ont demandé à témoigner devant le comité au sujet de la TPS. Le télécopieur du président du comité ne suffisait pas à la tâche.

Je veux poser la question suivante au leader du gouvernement à la Chambre. Étant donné l'offre qu'a faite le président du Comité des finances, et je cite: «Je serai heureux de donner ma démission comme président s'il le faut», le leader du gouvernement à la Chambre peut-il nous assurer maintenant que le Comité des finances reprendra ses travaux sous la direction d'un nouveau président afin que tous ces Canadiens et des milliers d'autres puissent exprimer leur opinion sur cette très importante mesure fiscale qu'est la TPS? Le président du comité démissionnera-t-il?

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, nous avons essayé pendant des semaines et des mois d'amener le Nouveau Parti démocratique à collaborer avec nous pour que nous nous entendions sur une façon raisonnable de procéder qui permettrait à ces gens d'être entendus et au comité d'étudier le projet de loi en détail et d'en arriver à une décision. Les néo-dé-

mocrates ont refusé de collaborer avec nous à cet égard. En fait, ils ont dit clairement qu'ils feraient tout ce qui leur était possible de faire pour empêcher qu'une décision ne soit prise par le comité.

Ces gens n'ont pas été entendus parce que le Nouveau Parti démocratique a fait de l'obstruction pendant 31 heures, ce qui a été très divertissant, mais peu enrichissant.

Si le député de Yorkton—Melville croit qu'il est temps que nous commencions à nous comporter comme des adultes et que nous discutons rationnellement en vue de trouver une solution satisfaisante pour toutes les parties, j'en suis fort heureux. Nous sommes prêts à discuter.

• (1450)

**M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville):** Monsieur le Président, c'est le président du Comité des finances qui a agi de façon irresponsable et têtue et le ministre le sait.

Nous avons reçu des dizaines et même des centaines de demandes de Canadiens qui veulent être entendus. S'il ne réforme pas le comité avec un nouveau président, quel qu'il soit, comment propose-t-il de permettre aux Canadiens de dire ce qu'ils pensent de la TPS?

Ils veulent être entendus. Ils sont contre la taxe. Les provinces et les petites entreprises sont contre la taxe, elles aussi. Elles n'en veulent pas. Pourquoi ne pas reformer le comité? Pourquoi ne pas choisir un nouveau président et donner aux gens l'occasion d'être entendus? Pourquoi êtes-vous si antidémocratiques dans cette Chambre?

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, comme le député le sait, conformément à la réforme parlementaire que le gouvernement a fait adopter, les comités sont maîtres de leur destin. Le président est choisi par le comité.

**M. Rodriguez:** Vous avez utilisé des méthodes dictatoriales.

**M. Andre:** Si je donnais au comité les instructions qu'il me demande de lui donner, je serais certainement jugé coupable d'outrage au Parlement. Le député serait le premier à soulever la question de privilège.

**M. Peterson:** Ça ne vous a jamais arrêté auparavant.

**M. Andre:** Pour que nous puissions travailler d'une façon mûre et adulte, les néo-démocrates doivent se comporter comme des adultes mûrs.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!